

# Bonne année 2025





# SOMMAIRE

- 2 **Edito**
- 3 **Actualités**
- 4 **Travaux**
- 8 **Sécurité**
- 9 **Projets de ville**
- 12 **Scolaire**
- 14 **Épicentre**
- 18 **Libre expression**
- 19 **Patrimoine**
- 20 **Vie associative**

**Directeur de la publication :**

Éric MIQUEL

**Comité de Rédaction :**

la commission communication

**Photos**

Jean-Paul CHAMBRILLON

Jean-Jacques MIQUEL

Mairie de Montréjeau

**Impression :** Imprimerie FABBRO

**Dépôt légal :** Août 2002

N° ISSN - 1636 6 1733

# édito

**Chers Montréjeaulaises, chers Montréjeulais,**

2024 est passé pour chacun d'entre nous avec ses difficultés, ses joies, ses peines, ses réussites et ses déceptions. La page 2025 est à écrire avec constance, engagement et détermination.



**Pour vous et avec vous.**

La vie quotidienne n'est pas simple dans ce monde perturbé, anxieux et incertain. Malgré les coups de la vie, j'ai la conviction que tout peut être surmonté.

**Soyons ensemble confiants et profitons pleinement et avec force de tous les bons moments.**

Je souhaite sincèrement et chaleureusement une bonne année, une bonne santé et mes meilleurs vœux à tous les Montréjeaulaises et les Montréjeulais, à tous ceux qui participent à la vie économique de notre village, et à tous ceux qui contribuent à son bien-être d'une façon ou d'une autre. J'espère pour chacun d'entre vous une année faite de 365 jours de bonheur, de prospérité, de réussite et de santé.

**Je vous souhaite l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux, vos vœux, en réalités.**

*Votre dévoué Maire,  
Éric MIQUEL*

## **SIGNEZ LA PÉTITION POUR RÉAMÉNAGER L'ÉCHANGEUR AUTOROUTIER DE MONTRÉJEAU afin de rendre la bretelle du Val d'Aran accessible au trafic local**

Initiée par l'Association des amis de Montréjeau (ADAM), cette pétition est à la disposition de l'ensemble des administrés à l'accueil de la mairie.

Il y a maintenant vingt-cinq ans que les instances politiques, qu'elles soient départementales ou régionales, ainsi que l'administration de l'Etat (Sous-préfecture, Préfecture et ministère des transports) et la société Vinci, ne prêtent pas l'attention nécessaire à notre requête de voir un jour le demi-échangeur, situé à la sortie « Montréjeau n°17 » de l'autoroute A64, réaménagé pour permettre la circulation du trafic local sur la bretelle du Val d'Aran. Aucune autorité ne veut prendre la responsabilité des travaux et de leurs financements. C'est avec votre aide, en nous apportant votre soutien que nous espérons faire avancer ce projet.



Rendre la bretelle autoroutière accessible au trafic local permettrait :

- ✚ De réduire les nuisances et d'améliorer la sécurité des riverains et des passants sur la route du Bazert à travers Gourdan-Polignan jusqu'au rond-point de la côte de Montréjeau, par la réduction du trafic routier et l'obligation de respecter la réglementation et l'interdiction du passage des plus de 7.5 tonnes. Le trafic journalier actuel est de 7 000 véhicules.
- ✚ D'avoir une alternative au pont de Montréjeau, unique passage actuellement disponible dans un rayon de sept kilomètres à tout le trafic local et aux services d'urgence pour traverser la Garonne.
- ✚ De favoriser les déplacements et les activités économiques de toutes les communes, zones industrielles et commerciales situées à proximité de l'échangeur par de meilleures liaisons et voies d'accès.

### **INSTALLATION DE LA VIDÉOPROTECTION en avril 2025**

En décembre 2021, l'Etat s'était engagé à une prise en charge financière de ce projet, à hauteur de 80%. La municipalité a ainsi lancé les démarches nécessaires à cette réalisation dès le premier semestre de l'année 2022, et n'a malheureusement pas pu continuer au regard de la baisse annoncée de cette dotation et de la situation financière de la commune qui ne pouvait y faire face à cette époque.

Intégrée au premier plan pluriannuel d'investissement communal, la mise en place des premières caméras est programmée pour avril 2025. D'autres caméras pourront compléter le dispositif par la suite.

Cette installation inclut le déménagement de la police municipale au 21 rue du Barry, bâtiment dont la mairie est propriétaire, et l'installation du centre de supervision urbain en son sein. Le total du dispositif prévu en 2025 correspond à 21 scènes filmées.

# RÉPONDRE A LA DÉFAILLANCE DE CERTAINS PROPRIÉTAIRES DE LA COMMUNE

## AVENUE DE LUCHON : ENFIN LA DÉMOLITION !

Après des années de discussion avec les services de l'Etat, la Ville de Montréjeau a enfin obtenu l'autorisation de démolir la bande de six immeubles risquant de s'effondrer avenue de Luchon.

Les travaux ont été réalisés en octobre 2024. Cette démolition s'intègre dans une requalification globale de l'entrée de ville depuis le pont de Gourdan-Polignan où l'ensemble des espaces publics seront repris : le cheminement piéton, la circulation automobile, les aménagements paysagers...

Toutefois, afin de permettre des travaux de sécurisation du pont de la Garonne et la réalisation de la passerelle piétonne accolée au pont, projet porté par la Mairie de Gourdan-Polignan, la zone de démolition ne sera pas réaménagée immédiatement puisqu'elle servira de base chantier au Conseil départemental.



**2024** : Démolition de 6 immeubles à l'entrée de ville de Montréjeau (*travaux entièrement financés par la commune car non éligibles à une quelconque subvention*)

**Été 2025 ou 2026** : Travaux de sécurisation du pont de la Garonne et création d'une passerelle piétonne. La zone sera utilisée comme base de chantier puisque de l'autre côté de la Garonne, la zone est inondable (*soutien financier de la commune de Montréjeau de ce projet de création d'une passerelle piétonne porté par la commune de Gourdan-Polignan*)

**2026-2027** : Aménagement de l'entrée de ville de Montréjeau (cheminement piéton, circulations automobile, aménagements paysagers...)

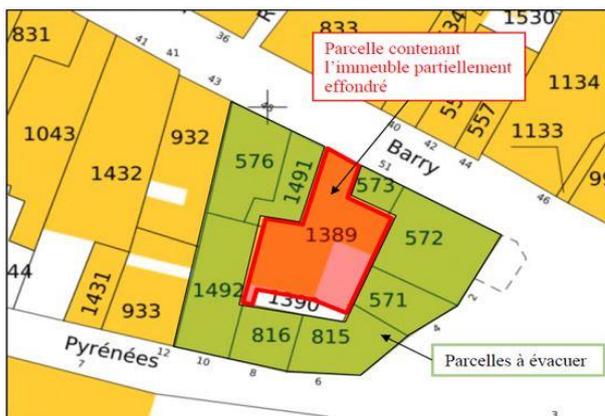


# RÉPONDRE A LA DÉFAILLANCE DE CERTAINS PROPRIÉTAIRES DE LA COMMUNE

## RUE DU BARRY : UN POINT SUR LES IMMEUBLES A RISQUE

Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024, l'immeuble situé 49 rue du Barry a subi un effondrement du mur porteur principal, entraînant la chute d'une partie du bâtiment et provoquant des mouvements dans l'autre partie du bâtiment.

La toiture de ce dernier a fait l'objet d'une déformation très importante et la charpente est restée dans un équilibre instable et très dangereux menaçant ruine d'un moment à l'autre.



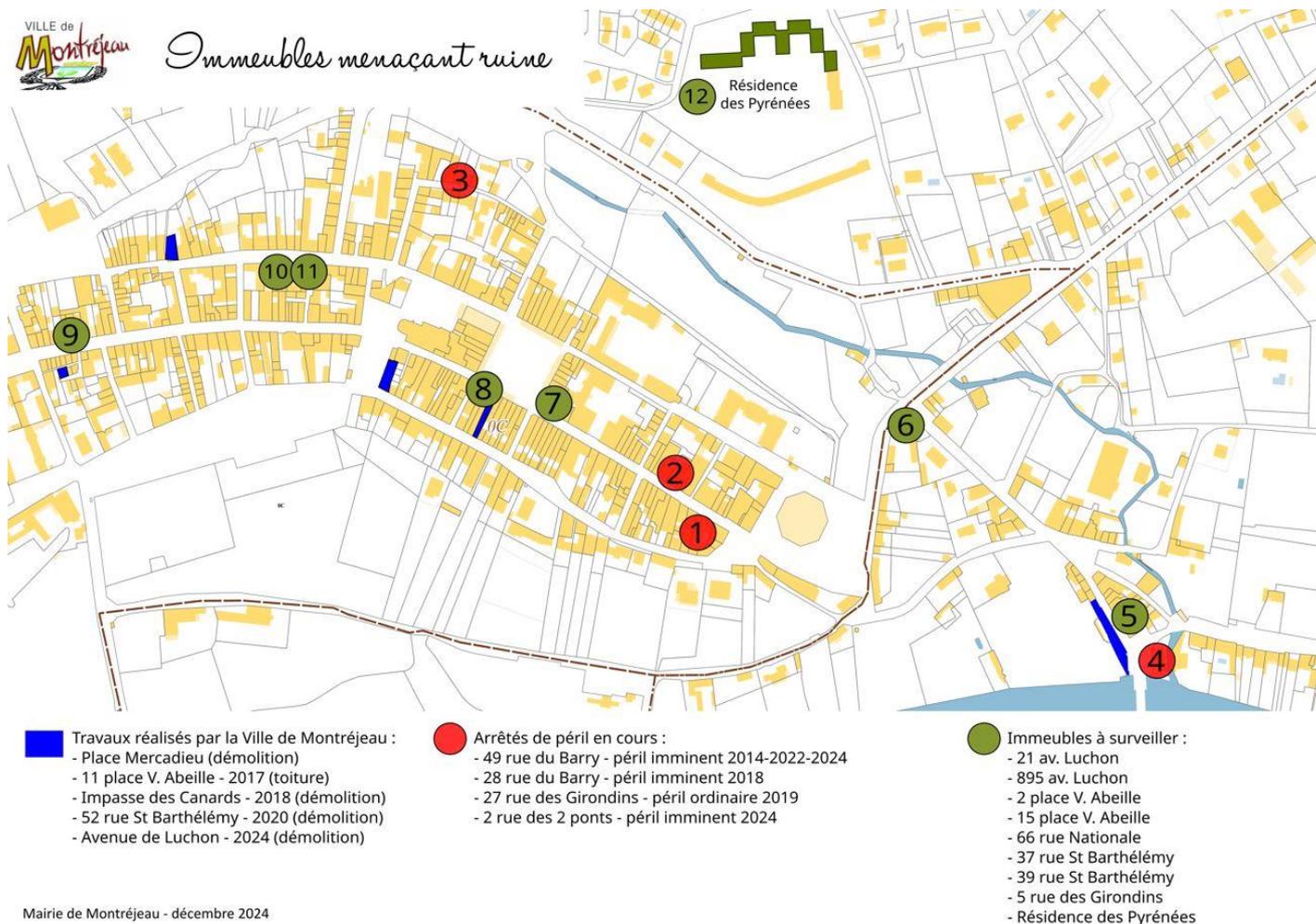
La mairie de Montréjeau, accompagnée des agents du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), ont procédé à l'évacuation des habitations limitrophes. Au total, neuf bâtiments sont concernés, dont huit foyers évacués ainsi que l'agence Groupama. Le soir même, la mairie proposait à ses frais, aux personnes qui le souhaitent, d'être relogées pendant trois nuits. Quatre personnes ont ainsi été prises en charge. Le relogement des sinistrés est actuellement géré par la communauté des Communes qui détient la compétence habitat.

Par la suite, les mesures mises en œuvre ont été la mise en place de la procédure « urgence impérieuse » avec l'accord de la Sous-Préfecture ; l'expertise du site par le cabinet ELETA confirmant la nécessité de faire évacuer les immeubles limitrophes et d'interdire tout stationnement de véhicules et l'usage du trottoir au droit du site ; et la prise d'un arrêté de péril imminent valant interdiction d'habiter pour l'ensemble des neuf bâtiments.

La Ville de Montréjeau cherche à présent les subventions nécessaires pour commencer la sécurisation et la démolition de l'immeuble et ainsi permettre aux habitants de regagner leurs habitations. Toutefois, face aux premiers chiffrages réalisés par les entreprises, les travaux nécessitent la mobilisation d'une enveloppe financière s'élevant à près de 450 000,00 € HT que la Ville de Montréjeau ne pourra supporter seule. Il est important de rappeler que la commune s'est déjà engagée dans des travaux de sécurisation et de démolition avenue de Luchon pour un montant de plus de 300 000,00 € HT et ne peut donc pas financer en lieu et place des propriétaires défaillants l'ensemble des immeubles concernés par un manque d'entretien.

Concernant les bâtiments accueillant anciennement « Le Disco » et « Le Club Image », la Ville de Montréjeau travaille avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et l'Office Public HLM de la Haute-Garonne afin de rénover ces bâtiments et de remettre sur le marché des logements de qualité.

# RÉPONDRE A LA DÉFAILLANCE DE CERTAINS PROPRIÉTAIRES DE LA COMMUNE



## DES AIDES DESTINÉES AUX PROPRIÉTAIRES POUR LA RÉNOVATION DU BÂTI

Après plusieurs années d'études, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est maintenant effective sur la commune de Montréjeau. Un bureau d'études a été recruté par la Communauté des Communes et la Ville de Montréjeau afin d'aider les propriétaires à réaliser leurs travaux et monter les dossiers d'aides financières.

Les deux collectivités se sont engagées durant six ans dans cette opération à hauteur de 243 500 € chacune.

Il est proposé aux personnes intéressées de s'inscrire à l'accueil de la mairie, dès le début de cette année, afin que celles-ci soient recontactées par le bureau d'études en charge de cet accompagnement.

# PLACE VALENTIN ABEILLE

## UNE RÉORGANISATION DU STATIONNEMENT

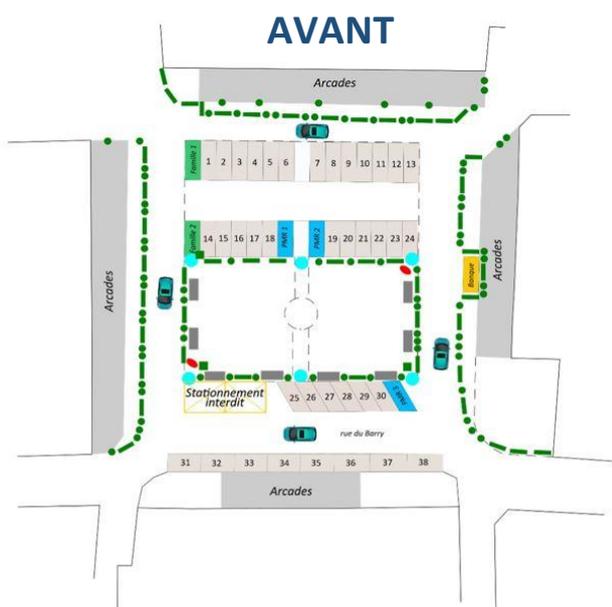
Après une première enquête auprès des commerçants, qui en majorité ne souhaitent pas que la place soit modifiée, et auprès de la population, qui pour moitié souhaite davantage de place pour le piéton, une enquête sur le stationnement a été réalisée par les services municipaux et les élus.

Cette dernière enquête montre que la place Valentin Abeille est très peu concernée par les véhicules ventouses qui restent stationnés à la journée ou pour une longue durée, la rotation des véhicules étant bien réelle. Le stationnement est également faiblement saturé. Quelques stationnements non règlementés apparaissent comme les stationnements sous les arcades, sur les places marquées d'une croix jaune et gênants la visibilité des automobilistes...

Face aux résultats de cette concertation, la municipalité a choisi de conserver le stationnement sur la place Valentin Abeille en l'adaptant pour répondre aux observations formulées telles que les places « arrêts minutes », l'élargissement des places, la sécurisation des accès aux poches de stationnement...

Démarrés en décembre 2024, les travaux sont menés en intégralité par les agents techniques de la commune.

TRAVAUX



43 places de stationnement donc :  
- 38 places standards  
- 3 places PMR  
- 2 places familles

Mobilier urbain :  
- 50 barrières  
- 81 potelets  
- 8 bancs,  
- 3 corbeilles à papiers,  
- 2 distributeurs de poches à chien



38 places de stationnement donc :  
- 31 places standards  
- 3 places PMR  
- 4 arrêts minutes

Mobilier urbain :  
- 31 barrières  
- 61 potelets  
- 8 bancs,  
- 3 corbeilles à papiers,  
- 2 distributeurs de poches à chien



### BIENVENUE A NOS NOUVEAUX COMMERCANTS !

Depuis le mois de novembre 2024, au 78 rue Nationale, Kenza et Alexandre ont ouvert une sandwicherie – burgers à emporter, avec des produits artisanaux et locaux.

Ils vous accueilleront tous les jours, midi et soir.

Contact : 05 31 61 37 58 / <https://www.kalsburger.fr>

Crédits photographiques : © Jean-Paul Chambrillon

# Mise en place du contrôle d'accès en déchetterie

## DEMANDEZ VOTRE PASS



### Principe et fonctionnement

Un pass nominatif (QR code ou carte physique) gratuit est nécessaire pour accéder dans les déchetteries de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges.  
Il doit être demandé par les usagers.

#### Déchetteries :

- Aurignac / Boussan
- Blajan
- L'Isle-en-Dodon
- Les Tourreilles
- Saint-Gaudens

### \* Pour qui ?

Uniquement les résidents et producteurs non ménagers (sociétés privées, collectivités, établissements publics, associations) du territoire de la Communauté de communes.

➡ Secteurs d'Aurignac, Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon, Montréjeau, Saint-Gaudens  
+ commune de Thermes-Magnoac sur convention

### Pourquoi ce dispositif ?

Pour améliorer la gestion de ces sites et adapter leur fonctionnement aux besoins des usagers\* :

- sécurité améliorée avec une circulation fluidifiée
- usagers mieux accompagnés dans leur geste de tri grâce à une meilleure disponibilité des agents d'accueil
- coûts maîtrisés du fait de l'accès réservé aux seuls usagers du territoire
- tri renforcé pour donner une deuxième vie aux déchets

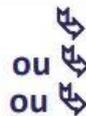
### Modalités pour demander le pass :

En ligne sur Internet

OU

Lors de permanences en déchetterie ou sur d'autres sites de la Communauté de communes, selon un planning

Demande en ligne et toutes les infos (Règlement, planning permanences...) :



Scan QR code ci-contre

Lien : <https://bit.ly/4cAr2q2>

[www.coeurcoteaux-comminges.fr](http://www.coeurcoteaux-comminges.fr) /  
Vivre et bouger / Déchetterie



### Justificatifs à fournir :

#### Particuliers

- Pièce d'identité
- Facture < 3 mois (eau, téléphone, électricité...)

#### Producteurs non ménagers

- Avis de situation au répertoire SIRENE < 1 mois (téléchargeable sur le site Internet de l'INSEE) comportant le n° SIRET de l'établissement du territoire

### Distribution Pass :

Après validation par la Communauté de communes de la demande (délai de réponse : 30 jours ouvrés maximum) :

- QR code numérique envoyé par mail à imprimer / enregistrer sur smartphone
- Carte physique (en complément, sur demande supplémentaire) à récupérer sur RDV, lors de permanences en déchetterie ou sur d'autres sites à proximité de chez vous

➡ Un pass unique par foyer ou par producteur non ménager utilisable par tous ses membres

+ d'infos par : mail à [pass.dechetteries@la5c.fr](mailto:pass.dechetteries@la5c.fr)

ou

téléphone au 05 61 94 74 46

# 27 ACTIONS POUR LA REVITALISATION DE NOTRE COMMUNE

Dans le précédent numéro du bulletin d'informations municipales, l'opération de revitalisation territoriale (ORT) vous a été présenté. La convention ayant été signée par l'ensemble des partenaires, la Ville de Montréjeau s'attache désormais à mettre en œuvre le programme défini pour la période 2024-2029. Début 2025, première année du dispositif, deux-tiers des actions ont été lancées, dont certaines réalisées.

## ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

N° de l'action	Actions / Projets	Mise en œuvre
1-2 4-6 7-20	Mettre en place une opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (OPAH-RU) afin de lutter contre la dégradation du bâti du centre-ville	Démarrage de l'OPAH-RU en janvier 2025 : aides financières ANAH et aides spécifiques de la commune et la communauté des Communes  Taxe logements vacants votée en conseil municipal le 5 juillet 2023 (délibération n°2023-38)
3	Traiter les îlots et immeubles stratégiques	Avenue de Luchon : travaux de démolition réalisés en octobre 2024  Immeubles du centre-ville : convention signée avec l'établissement public foncier d'Occitanie (EPFo) et partenariat avec l'Office Public HLM de Haute-Garonne pour rénover les immeubles les plus dégradés, notamment rue du Barry
5	Protéger les linéaires et immeubles commerciaux structurants et permettre le changement de destination des locaux commerciaux en dehors de ces linéaires	Mise en œuvre dans le cadre du PLUi porté par la communauté des communes
9	Accompagner les porteurs de projets dans leur installation	Observatoire du commerce réalisé en 2023 et mis à jour au fil de l'eau
13	Rouvrir le parc du séminaire, un poumon vert en centre-ville	Visite du parc organisée avec les étudiants de l'école d'architecture de Toulouse (ENSAT) le 11 octobre 2024 en collaboration avec les Compagnons de la Bastide Royale et la MJC. Programme des travaux à réaliser à construire.
14 23	Développer la base de loisirs et mieux la relier au centre-ville	Les communes de Montréjeau et Gourdan-Polignan ont candidaté, avec succès, au programme « Villages d'Avenir » porté par France Ruralité et l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT). Une étude menée en 2025 portera sur le potentiel développement de la base de loisirs et la gestion de cet équipement aujourd'hui entièrement financé par la Ville de Montréjeau.

# 27 ACTIONS POUR LA REVITALISATION DE NOTRE COMMUNE



## ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS

N° de l'action	Actions / Projets	Mise en œuvre
16 17	Valoriser les espaces publics par le mobilier urbain Poursuivre les campagnes « Ville Propre » menées par la commune	Une charte du mobilier urbain a été validée en commission projets de ville le 28 février 2024. De nouveaux mobiliers urbains ont été implantés (sécurisation des écoles, nouvelles corbeilles, potelets...) Allégement du mobilier urbain place Valentin Abeille par une réduction du nombre de barrières et potelets. Un contrat a été signé le 7 octobre 2024 avec ALCOME afin de lutter contre le jet de mégots sur l'espace public.
18	Rénover la Grande Halle et la place Verdun	Lancement pour l'année 2025 d'une étude sanitaire menée par un architecte du patrimoine permettant d'identifier les travaux à réaliser pour restaurer ce monument qui présente des infiltrations d'eau.
21 24	Accompagner au développement de l'offre d'hébergements touristiques et mettre en service la résidence hôtelière communale	Ouverture en septembre 2024 de la résidence hôtelière « Les Cimes du Mont-Royal » avenue de Mazères et obtention de 3 étoiles par le gestionnaire.
22	Conforter les animations touristiques	Action en cours en partenariat avec les associations locales. Réalisation depuis 2023 du livret « Les rendez-vous de l'été » distribué dans les boîtes aux lettres et disponible à l'Office du Tourisme et à la mairie.
25	Poursuivre l'évolution de la maison de santé	L'ensemble des bureaux de la maison de santé sont occupés. La Ville reste attentive aux nouveaux professionnels souhaitant s'installer, avec la possibilité de mutualiser des bureaux. Le centre municipal de santé a, quant à lui, été transféré à la Région en juillet 2024.

# 27 ACTIONS POUR LA REVITALISATION DE NOTRE COMMUNE

## ACTIONS A PROGRAMMER

N° de l'action	Actions / Projets	Mise en œuvre
8	Mettre en place une charte des devantures et terrasses	
10	Poursuivre la sécurisation des mobilités avenue de Luchon à la suite de la démolition des six immeubles	
11	Requalifier les trottoirs de la rue du Barry	
12	Poursuivre la sécurisation piétonne à l'Est de l'avenue du Nord (RD34)	
15	Mettre en valeur et rendre plus lisibles les stationnements et favoriser le parcours piéton	Action à programmer. Réaménagement du stationnement place Valentin Abeille réalisé.
19	Fleurir et verdir les espaces publics	Accompagnement par le jury départemental Villes et Villages Fleuris : visite annuelle. Projets de végétalisation des places publiques.
26	Réaliser des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux	Vote du premier plan pluriannuel d'investissement de la commune le 10 avril 2024 (délibération n°2024-27). Réalisation en cours d'un schéma immobilier et énergétique communal associé à des diagnostics afin de réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux.
27	Trouver un devenir pour les deux sites des anciennes écoles	Bâtiments expertisés par le service des domaines pour une vente éventuelle.



# LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS NOS ÉCOLES

## DES EFFECTIFS EN LÉGÈRE BAISSÉ AU COURRAOU

Les effectifs pour la rentrée scolaire 2024-2025 vous sont présentés sous réserve de radiations ou de nouvelles inscriptions. Les enfants en toute petite section (moins de 3 ans) ont fait leur rentrée ce mois-ci, conformément aux prescriptions de la directrice d'école. Au total, les écoles maternelle et élémentaire comptent 162 inscrits, contre 168 inscrits au troisième trimestre de l'année scolaire 2023-2024.

### ÉCOLE MATERNELLE DU COURRAOU

Nombre d'inscrits	TPS	PS	MS	GS	Total
2024-2025	2	17	19	19	57
2023-2024	3	19	21	24	67

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU COURRAOU

Nombre d'inscrits	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total
2024-2025	24	19	13	27	21	7	105
2023-2024	23	14	21	22	19	*	99

## LE SUCCÈS DE LA TARIFICATION SOCIALE DE LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis un an, la commune de Montréjeau a mis en place une tarification sociale de la restauration scolaire au sein des écoles du Courraou, afin de favoriser auprès de chaque enfant scolarisé, de Montréjeau ou d'ailleurs, l'accès à un repas complet par jour.

Ainsi, grâce à ce nouveau dispositif soutenu par l'Etat, 26 enfants bénéficient d'un repas à un tarif de 0,70 €, 43 enfants ont accès à un repas à 1 € et 39 enfants mangent un repas pour 3,50 €, soit plus de 580 repas délivrés en moyenne par mois par le Conseil départemental depuis la rentrée scolaire.

Dans le même temps, l'application du règlement intérieur de la restauration scolaire du Département, impliquant notamment une inscription ou une réinscription obligatoire conditionnée par le paiement des frais antérieurs dans le cas d'une réinscription, a été effectuée.

L'action soutenue des services municipaux menée l'année dernière a permis de réduire de 65,8% les impayés ou retards de paiement concernant la cantine scolaire.

Enfin, la dotation de l'Etat dans le cadre de ce dispositif, couvre désormais le montant global des factures impayées par les familles à ce jour.

# LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS NOS ÉCOLES

## L'ENTRETIEN DE NOS BÂTIMENTS SCOLAIRES ET LES INVESTISSEMENTS AUX ÉCOLES



Rafraîchissement des peintures de :

- deux classes
- de la salle de motricité
- de la cuisine

En plus des travaux d'entretien menés principalement durant les vacances d'été et les autres vacances scolaires.

Installation d'un nouveau jeu de cour au sein de l'école maternelle du Courraou pour un coût total de 23 046,10 €.



Sécurisation des abords des écoles publiques et privée, par la mise en place d'un mobilier urbain adapté, pour un coût total de 10 884,00 €.





## **L'Épicentre, une épicerie associative et participative au cœur de Montréjeau**

L'épicerie a ouvert ses portes en juillet 2024 au centre de la petite ville du piémont pyrénéen. Gérée et animée par des bénévoles engagés, elle met en avant les produits locaux et encourage la consommation responsable en privilégiant les circuits courts et la proximité. Association non lucrative régie par la loi de 1901, elle compte à ce jour plus de 130 adhérentes et adhérents.

---

17, place Valentin Abeille - 31210 Montréjeau / [lepcentre31@gmail.com](mailto:lepcentre31@gmail.com)

Contact presse :

Pierre Pousson-Ribis 06 10 02 10 98 / Alain Talbot 06 65 13 27 27





Le projet est né d'un besoin exprimé par les habitantes et habitants lors d'une enquête pour favoriser le lien social, re-dynamiser le centre bourg, encourager la proximité, réduire la dépendance à la voiture, soutenir l'économie locale et mettre en avant nos valeurs :

**1. Participation** : Notre épicerie repose sur la participation active de la communauté. Les membres contribuent à son fonctionnement et à son développement.

**2. Solidarité** : Nous avons à cœur d'accueillir les habitantes et habitants de Montréjeau en proposant des produits à des prix équitables et en mettant en place des initiatives solidaires.

**3. Dynamique territoriale** : Nous privilégions les producteurs locaux et les artisans du territoire pour soutenir l'économie locale et offrir des produits de qualité, frais et de saison.

**4. Proximité** : Située en plein centre de Montréjeau, notre épicerie est facilement accessible à pied ou à vélo, contribuant ainsi à réduire l'empreinte carbone. Un engagement envers la durabilité environnementale.



## La distance moyenne des produits en vente est à ce jour de **14 km**



La spiruline est de la ferme Spirubulle aux **Tourelles**  
Le fromage et les yaourts sont de La ferme du Prouzic à **Valentine**  
Les légumes biologiques du Jardin des Estères à **Boudrac**,  
du Jardin de Pierre à **Villeneuve-Lécussan**  
et de la ferme d'insertion Les jardins du Comminges à **Huos**  
Le miel du piémont pyrénéen, du Cuing et de Tuzaguet  
Les confitures Les délices d'Oscar de **Loures-Barousse**  
Le lait La brique rose des éleveurs de **Haute-Garonne**  
La farine de La ferme aux pâtes de **Sepe**  
Les pâtes de l'Odyssée d'engrain de **Cizos** dans **Hautes-Pyrénées**  
La bière de la Brasserie des Pics de **Saint-Laurent-de-Neste**  
Le pain et les viennoiseries de la Biboulangerie de **Montréjeau**  
Les œufs de **Cazaugrand et Montréjeau**  
Le café et le vin du **Comminges**  
Les légumineuses et les huiles de La ferme d'en Soullès  
dans le **Gers**  
Les savons, cosmétiques et lessives Mon Bô Savon  
du **Tarn-et-Garonne**  
Les tartinables de Rikoboko L'atelier d'Arpajan à **Monléon-Magnoac**





Nous avons adopté le modèle opératoire « Mon Epi », plateforme informatique nationale créée en 2016 pour faciliter la gestion des lieux, à la fois boutique en ligne et outil de gestion des stocks, des fournisseurs et de la structure associative.

Chaque client devient adhérent avec un identifiant et un mot de passe pour entrer sur le site « L'Épicentre » de « Mon Epi ». Il charge son compte personnel avec la somme de son choix, il règle ensuite cette somme par virement ou par chèque. Ses achats viennent au débit de son compte. Il peut également acheter les produits à distance et venir les chercher le lendemain.

Le réseau **Mon Epi** est reconnu depuis 2023 comme Entreprise solidaire d'utilité sociale.

<https://www.monepi.fr>

**Tout est parti d'un constat simple** : les solutions alternatives à la grande distribution sont peu nombreuses et il est actuellement difficile de se procurer des produits à la fois locaux, de qualité, et bon marché, tout en respectant l'environnement.

**Certaines solutions existent**, tels que les AMAP, les groupements d'achat, les marchés et les magasins de producteurs, mais ces circuits courts sont souvent coûteux en temps et en déplacements. Chacune présente des avantages, et nous avons cherché à les réunir dans un nouveau modèle replacé au cœur des quartiers et villages.

**Notre solution** : mettre à la disposition de tous un ensemble d'outils informatiques simples pour faciliter la création et le développement d'un réseau de consommation local et durable : le réseau des Épis. C'est un mode de distribution direct et social entre producteurs locaux et citoyens.



## Un tiers-lieu en construction

Au 17 de la place Valentin-Abeille, en plein cœur de Montréjeau, se dresse un immeuble remarquable, caractéristique du style Art Moderne des années 1950, inoccupé depuis plus de 10 ans dans sa totalité.

En lien avec le **réseau des tiers-lieux du Comminges** (Maison de l'Avenir à Saint-Gaudens, Oasis gourmand à Huos, La Cafetière à Aurignac, Les idées sont la grange à Barbazan, etc.)

qui ont vocation à créer du lien dans nos communes, L'Epicentre y installe son futur. Au-delà des services rendus par l'épicerie, nous proposerons, au fil des saisons et de notre structuration, des rencontres pour échanger et partager en toute convivialité.

Des cours de peinture et d'art plastique s'y tiennent déjà ainsi qu'un atelier hebdomadaire autour de la notion de bien-être, animés par nos bénévoles. L'Atelier Créatif Montréjeaulais (ACM) compte nous rejoindre début janvier 2025. Des rendez-vous pour promouvoir la cuisine locale, la nutrition, le programme « mieux manger pour tous » seront proposés très prochainement.

Nous envisageons également, au vu du bel espace dont nous disposons, de favoriser le travail partagé, le *coworking*, et la mutualisation des outils et savoir-faire entre associations locales.



Bastide royale fondée en 1272, aux portes des vallées des Nestes, de la Barousse, de Luchon et d'Aure, la Ville de **Montréjeau** est située en limite sud-ouest du département de la Haute-Garonne (31) au carrefour de trois grands sites d'Occitanie : le Pic du Midi, Saint-Bertrand-de-Comminges et la station de ski Luchon-Superbagnères. A environ 460 mètres d'altitude et avec ses 2800 habitantes et habitants, elle est le trait d'union entre le monde rural alentour et la vie citadine avec ses services, son grand marché du lundi matin, ses commerces de proximité, son activité culturelle et sportive, son cinéma associatif, son golf, sa base de loisirs et son lac au confluent de la Neste et de la Garonne.



**L'Epicentre est ouvert le lundi, le mercredi, le vendredi et le dimanche matin de 9h30 à 12h30.**

A terme, nous ouvrirons également deux après-midi par semaine.

Passez-nous voir, rejoignez-nous...

**Ensemble, contribuons à mieux vivre sur notre territoire.**

## LE GROUPE MAJORITAIRE

La première intention de ce magazine est de porter plus haut encore Montréjeau, sur son promontoire. Parce qu'elle est attachée à une forte identité, à une longue histoire inscrite dans ses pierres, notre ville a toujours regardé en face l'avenir, fière de sa différence.

Et c'est forts de cet héritage et avec opiniâtreté, que nous choisissons de construire cette année 2025 ; de le faire résolument **avec vous et pour vous**, dans une continuité assumée pour stabiliser ce qui a été réalisé jusque-là et aller plus loin.

Un projet dans un cadre pour que le droit et le devoir l'emportent sur la défaillance, le non-respect du bien public et le chacun pour soi.

Avec l'objectif constant de nous projeter ensemble avec vérité et responsabilité, en nous appuyant sur les atouts de notre cité, sur sa tradition et son patrimoine, ou encore sur son indiscutable attrait touristique. Sur sa fierté de bien accueillir et de partager.

A travers ces pages, notre volonté est de vous adresser un message d'optimisme et de vous associer toujours davantage aux actions qui concernent votre vie et qui stimuleront Montréjeau pour 2025. Un investissement commun pour faire se rejoindre histoire, authenticité et modernité.

**Avec vous**, il est question de rendre plus attrayante encore notre ville, de la mettre dans la lumière à l'image de nos places illuminées pour ces fêtes de fin d'année. **Avec vous**, nous voulons être offensifs pour un mieux vivre dans des lieux qui rassemblent et renforcer les liens par-delà la Garonne ; nous mobiliser pour une circulation améliorée et sécurisée, et tout autant pour un habitat réaménagé et revivifié.

Et au bout du bout, c'est bien **pour vous** que nous avons à cœur ce qui unit et que nous envisageons avec force cet avenir.

Montréjeaulaises et Montréjeaulais, associations culturelles et sportives, commerçants et entrepreneurs, vous toutes et tous acteurs de la cité, qui faites ensemble vibrer les couleurs de notre ville,

Nous **vous** souhaitons de profiter pleinement des fêtes de fin d'année, dans le bonheur et avec les vôtres !

*Le Groupe Majoritaire.*



## OPPOSITION

Chères Montréjeaulaises, chers Montréjeaulais,

La gestion de notre patrimoine commun nous engage tous, c'est pourquoi nous avons déposé un recours au tribunal administratif contre l'achat des anciens ateliers municipaux pour la somme astronomique de 370 000 €. Cette démarche n'est pas une opposition systématique, mais bien une action réfléchie pour défendre les intérêts financiers de notre ville et éviter que des choix coûteux n'alourdissent inutilement les comptes publics.

Par ailleurs, un autre sujet mérite toute notre vigilance : le déplacement projeté de la gendarmerie à Gourdan-Polignan, faute d'entretien des locaux actuels à Montréjeau. Ce manque de transparence et d'anticipation sur un dossier aussi crucial pour la sécurité et l'attractivité de notre commune est source d'inquiétude. Nous restons mobilisés pour que la gendarmerie continue à protéger Montréjeau depuis Montréjeau.

En ce début d'année, nous souhaitons à toutes et à tous une année 2025 remplie de projets, d'échanges constructifs et de moments de joie partagés. Comme on dit chez nous : « Les Pyrénées en toile de fond et l'avenir devant ! » Alors, avançons ensemble, avec le sourire et un brin d'humour, car même les montagnes commencent par une simple montée.

*Jérôme BARON et le groupe d'opposition*

# POUR LA RÉHABILITATION DE NOTRE GRANDE HALLE

**Une étude sanitaire est programmée pour l'année 2025 en vue de la réhabilitation de ce bâtiment emblématique de notre commune.**

Le 10 octobre 1937, M. Roger de Lassus, maire de la commune, présente au conseil municipal M. Noël Le Maresquier, architecte, Grand Prix de Rome, chargé de l'élaboration des plans d'un grand chantier qui doit contribuer au développement et à l'embellissement de notre cité. Il rappelle la nécessité d'un couvert pour le marché aux bestiaux. Ce bâtiment permettra plus de transactions car depuis quelques années, le commerce local se meurt du fait de l'abandon du marché aux bestiaux, ce dernier n'offrant pas les avantages et le confort que proposent à ce point de vue les villes voisines. L'architecte en a conçu les formes de manière qu'elle puisse aussi bien servir au marché aux bovins qu'à toute autre manifestation. Des bâches peuvent occulter et protéger indépendamment les huit côtés du bâtiment qui compte autant de piliers. La forme octogonale n'est pas due au hasard, on retrouve la même forme géométrique pour le clocheton de l'Hôtel de Lassus et le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste. Les trois monuments, alignés, pointant leurs sommets vers le ciel.



Conçue en verre et béton armé, ce bâtiment a été construit par l'entreprise toulousaine du bâtiment et travaux publics Guiraudie et Auffeve.

Sur le document ci-contre, elle fait une présentation publicitaire de son savoir-faire. Cette société existe toujours, mais a malheureusement détruit toutes les archives de cette période.

La réception définitive de la halle est prononcée le 27 septembre 1939, la facture de la Société Guiraudie et Auffeve, d'un montant de 1.031.690 francs, est acquittée le 3 octobre 1939. Entre la présentation du projet au conseil municipal et la réception de la halle, presque jour pour jour, il n'aura fallu que deux ans.

Pendant quatre décennies la halle aura maintenu un marché aux bestiaux prospère et abrité nombre de manifestations, comme le festival folklorique, le bal de la Saint-Jean du dimanche soir et la foire aux chiens. Aujourd'hui elle est toujours utilisée pour les floralies et quelques soirées folkloriques. Comme précisé sur le panneau accroché au pylône, le stationnement y était interdit pour tout véhicule.



Ce bâtiment est inscrit aux monuments historiques du XXème siècle depuis le 11 octobre 2004.

**Jean-Jacques MIQUEL**

Aujourd'hui, la Grande Halle présente des signes d'infiltrations aux niveaux des vitrages, des chéneaux et des toitures terrasses. L'état de certains bétons et des enrobages des aciers sont détériorés. L'électricité et le système d'éclairage ont été repris en 2018 par le Syndicat Département d'Electricité (SDEHG).

La commune propriétaire et maître d'ouvrage, soutenue par l'État (DRAC Occitanie – CRMH site de Toulouse), souhaite envisager la restauration du monument. Pour cela elle a commandé fin 2024 une étude préalable qui sera réalisée en 2025 et qui permettra d'évaluer l'état sanitaire global de la halle. Cette étude correspond à un coût de 19 110,00 € pour la commune.

# LES AMIS DE QUARTIER FÊTENT LEUR 25 ANS



Contact : [lesamisdequartier.31210@gmail.com](mailto:lesamisdequartier.31210@gmail.com)

**Les Amis de Quartier Montréjeulais invitent les Montréjeulaises et les Montréjeulais à fêter leur 25 ans et ainsi partager leur expérience.**

A Montréjeau, le quartier situé au Nord-Ouest de la ville s'est épanoui au cours des années 1980 avec la création d'un nouveau lotissement dit de Lane Frède. Les dernières maisons se situaient le long de la rue des Troubadours. Ce nouveau quartier s'est enrichi des rues : Lane Frède, les Salières, les Crabioules, Cagire, puis le lotissement du Néoulat... Enfin ce quartier s'étend du collège Bertrand Laralde en passant par les HLM de la résidence des Pyrénées jusqu'aux chemins des Champs et de Burges mitoyens avec la Commune d'Ausson. La rue des Troubadours est la colonne vertébrale de ce beau quartier. C'est d'ailleurs de cette rue qu'est née autour d'une bonne tablée l'entente des résidents.

Nous sommes dans les années 2000, les repas de quartier sont à la mode. Déjà dans cette rue, lorsque l'été pointe son nez, les résidents se rencontrent autour d'une bonne table. Dans ce quartier paisible et calme, ils sont de plus en plus nombreux à partager joies et peines. Avec l'importance des repas de quartier, il est devenu nécessaire de créer une association qui prend le nom « Les Amis de quartier Montréjeulais ». Reconnue par tous les habitants, cette association est soutenue par une poignée de femmes et d'hommes bénévoles qui animent du mieux qu'ils le peuvent ce beau quartier.



Apéritif et repas de quartier début de l'été

Les animations ont comme point d'orgue le repas de quartier qui rassemble en moyenne une centaine de convives, mais il y a aussi le pot d'automne, les vides greniers, qui cette année prennent leur quartier sur l'Esplanade du Boulevard de Lassus et l'assemblée générale pour fêter les Rois. Au seuil de cette année 2025, le Président Roger Corrège et son équipe souhaitent fêter leur 25ème anniversaire et pour dynamiser cette belle association « Les Amis de quartier Montréjeulais » y associent l'ensemble des quartiers de la ville. Comme de coutume la fête se passera sur la pelouse de la rue des Crabioules sous chapiteau avec une animation exceptionnelle.

Contact : [lesamisdequartier.31210@gmail.com](mailto:lesamisdequartier.31210@gmail.com)

VIE ASSOCIATIVE